



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Département de publication : 13  
Département(s) de rappel : 83

### Services

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

#### IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITE ADJUDICATRICE

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile  
932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415  
13785 Aubagne Cedex

**Type d'organisme :**

Etablissement public territorial

**Activité(s) principale(s) :**

services généraux des administrations publiques

#### OBJET DU MARCHÉ

**Objet du marché :** MAINTENANCE DU RESEAU BIOGAZ ET DE LA TORCHERE SUR L'ISDND DU MENTAURE A LA CIOTAT

**Type marché de services :** Entretien et de réparation

**Classification CPV :** 50324200

**L'avis concerne :** Un marché public

#### CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Marché unique à bons de commande avec maximum et un opérateur économique

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :**

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 28-I du Code des marchés publics. Cette consultation sera passée en application de l'article 77 du Code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande avec un montant maximum annuel de 60.000 € H.T. Le marché sera conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification du marché. Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans. Soit une durée totale de 3 ans (reconductions comprises).

**Mode d'attribution du marché :** Marché unique

**Options : Descriptions concernant les achats complémentaires :** Des prestations similaires pourront être réalisées par le titulaire du marché dans les conditions suivantes (art 28-II du CMP) : Le nouveau marché sera passé dans des conditions similaires à celles du marché initial

**Des variantes seront-elles prises en compte ?** Non

**Durée du marché ou délai d'exécution :**

#### CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

**Cautionnement et garanties exigés :**

Retenue de garantie de 5,000%, qui peut être remplacée par une garantie à première demande

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix unitaires. Modalités de variation des prix : Révision Périodique. Annuelle. Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au

contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités définies au contrat. Les prestations seront réglées par mandat administratif dans les délais fixés par l'article 98 du Code des Marchés Publics et par le décret d'application n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique. Une avance forfaitaire pourra être versée conformément au code des marchés publics. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : le marché sera financé par les fonds propres de la communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Etoile

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :*

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Toutefois, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements

*Autres conditions particulières :*

L'exécution du marché n'est pas soumise à d'autres conditions particulières

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :* Français

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

*Situation juridique - références requises :*

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Attestation sur l'honneur fournie par la communauté d'agglomération dûment complétée, datée et signée par le représentant qualifié du candidat ; Preuve de l'habilitation du signataire (statuts ou extrait Kbis désignant le signataire comme représentant de la structure candidate, pouvoir, délégation de signature ou équivalent) ; Formulaire DC1 (facultatif)

*Capacité économique et financière - références requises / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :* Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; Formulaire DC2 (facultatif)

*Capacité technique / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :* Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; Certificat autorisant l'intervention de l'entreprise en zone ATEX (atmosphère explosive).

## **CRITERES D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- Valeur technique : 50%
- Valeur technique sous-critère : Méthodologie et organisation que le candidat envisage de mettre en oeuvre pour mener à bien la prestation : 30%
- Valeur technique sous-critère : Composition, compétences et qualités de l'équipe affectée à la réalisation de la prestation, et, qualité des matériaux et des équipements proposés par le candidat : 20%
- Prix des prestations : 40%
- Délai d'exécution : 10%

*Une enchère électronique sera effectuée :* Non

## **PROCEDURES**

*Type de procédure :* Procédure adaptée

*Conditions de délai :*

*Date limite de réception des offres :* 25/11/2015 à 12 H 00

*Délai minimum de validité des offres :* 180 jours

## **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice :* 15DECH07

*Autres informations :*

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 complétée

par la loi relative à la Nouvelle Organisation du Territoire de la République du 8 août 2015 a créé la Métropole Aix-Marseille-Provence. Aussi, conformément aux dispositions de l'article L.5217-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), la Métropole sera substituée de plein droit à la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile dans l'ensemble de ses contrats, à compter du 1er janvier 2016. Ce changement de pouvoir adjudicateur n'entraînera cependant aucune conséquence sur l'engagement avec le titulaire du présent marché. Les conditions d'exécution du marché resteront donc inchangées. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures : L'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation

*Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :*  
Documents remis gratuitement

*Instance chargée des procédures de recours :*

Tribunal Administratif de Marseille  
22-24 rue Breteuil  
13281 Marseille Cedex 6  
Tél : +33 491134813  
Fax : +33 491811387

*Instance chargée des procédures de médiation :*

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges en matière de marchés publics de Marseille ( C.C.I.R.A.L)  
Préfecture de Région Provence Alpes Cote d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales  
13282 Marseille Cedex 20  
Tél : +33 491156374  
Fax : +33 491156190

*Introduction des recours :*

Tribunal Administratif de Marseille  
22-24 rue Breteuil  
13281 Marseille Cedex 6  
Tél : +33 491134813  
Fax : +33 491811387

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/10/2015*

## **ADRESSES COMPLEMENTAIRES**

*Renseignements d'ordre administratif et technique*

Service Marchés Publics  
Service des Marchés Publics  
932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415  
13785 Aubagne Cedex  
Tél : +33 442628127  
Email : marches.publics@agglo-paysdaubagne.fr

*Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus*

Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile  
Service des Marchés Publics 932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415  
13785 Aubagne Cedex  
URL : <http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes peuvent être envoyées*

Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile  
Service des Marchés Publics 932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415  
13785 Aubagne Cedex  
URL : <http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>